



ÉTUDES et RÉSULTATS

janvier 2022
n° 1217

Un médecin généraliste sur deux est confronté à des problèmes d'antibiorésistance

Les participants au quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale ont été interrogés entre avril et juillet 2021 sur leurs perceptions à propos de l'antibiorésistance et sur leurs prescriptions d'antibiotiques.

En juillet 2021, un médecin généraliste libéral sur deux déclare avoir été confronté, au cours des trois derniers mois, à des problèmes d'antibiorésistance au sein de sa patientèle.

Si la quasi-totalité des médecins estiment avoir un rôle à jouer contre la résistance aux antibiotiques, huit sur dix indiquent être en difficulté pour refuser un antibiotique aux patients qui leur en demandent. La quasi-totalité des médecins sont confrontés à des patients leur réclamant un traitement antibiotique lors d'une infection virale.

Trois profils de médecins se distinguent en fonction de leur attitude vis-à-vis de la prescription d'antibiotiques et de leurs relations avec les patients : un quart des médecins indiquent être peu disposés à partager la décision médicale avec leurs patients, tandis qu'une minorité (7 %) y est fortement encline ; les deux tiers restants sont dans une position intermédiaire.

En 2020, 68 % des participants déclarent avoir atteint un objectif cible de la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp) concernant les antibiotiques.

Pierre Verger, Lisa Fressard, Anne-Fleur Jacquemot (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), **Maxime Bergeat, Noémie Vergier** (DREES), en collaboration avec **Céline Pulcini** (ministère des Solidarités et de la Santé), **Romain Lutaud** (département universitaire de médecine générale, Aix-Marseille Université), **Muriel Barlet, Elisabeth Fery-Lemonnier** (DREES), **Bruno Ventelou** (AMSE), **Jean-François Buyck, Thomas Héroult** (URML Pays de la Loire), **Florence Zémour** (URPS-ML Provence-Alpes-Côte d'Azur)

> **Les auteur.e.s remercient** l'ensemble des médecins généralistes libéraux qui ont accepté de participer à l'enquête.

La France est le cinquième pays européen en matière de consommation d'antibiotiques, avec une moyenne supérieure de 20 % à la moyenne européenne (ECDC, 2021). Une forte majorité des antibiotiques vendus en France sont prescrits par les médecins généralistes (72 % en 2020) [Santé publique France, 2021]. Toutefois, leur mésusage peut générer, au fil du temps, une augmentation des résistances bactériennes à ces médicaments, réduisant ainsi leur efficacité. L'Organisation mondiale de la santé a identifié

l'antibiorésistance comme l'une des menaces les plus sérieuses pour la santé publique. La consommation et les prescriptions d'antibiotiques ont d'ailleurs fait l'objet en France de plusieurs plans successifs visant à les réguler.

Afin d'étudier les perceptions et les pratiques des médecins généralistes libéraux sur l'antibiorésistance, le quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale les a interrogés du 23 avril au 16 juillet 2021 (*encadré 1*).



Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://data.drees.fr)



●● La moitié des médecins sont confrontés à l'antibiorésistance

La moitié des médecins généralistes libéraux (53 %) indiquent avoir été confrontés, au cours des trois derniers mois, à des problèmes d'antibiorésistance au sein de leur patientèle. Ces situations ont compliqué la prise en charge thérapeutique une fois, pour un tiers des médecins (34 %), et plusieurs fois pour un cinquième (19 %) [graphique 1]. La quasi-totalité des médecins estiment avoir un rôle à jouer contre la résistance aux antibiotiques (95 % sont tout à fait ou plutôt d'accord avec cette affirmation) [graphique 1]. Toutes choses égales par ailleurs¹, les médecins de moins de 50 ans en sont plus souvent convaincus (73 % sont tout à fait d'accord) que les médecins plus âgés (60 % pour les 50-59 ans ; 54 % pour les 60 ans ou plus).

8 médecins sur 10 ont du mal à refuser un antibiotique aux patients qui leur en demandent

Même si beaucoup de médecins sont confrontés à des problèmes d'antibiorésistance, près d'un sur deux (43 %) indique qu'il

lui arrive de prescrire un antibiotique à des patients qui n'en ont peut-être pas besoin (graphique 2). Toutes choses égales par ailleurs, les femmes déclarent moins souvent se trouver dans cette situation (35 % des médecins femmes, contre 49 % pour leurs confrères hommes).

Près de 18 % des médecins déclarent qu'ils préfèrent prescrire un antibiotique, en cas de doute, par crainte de conséquences médico-légales s'ils n'en prescrivent pas (graphique 2) ; ce pourcentage s'élève à 23 % chez ceux exerçant en zone de sous-densité médicale.

Par ailleurs, 82 % des médecins généralistes libéraux expriment également des difficultés (parfois : 60 % ; souvent : 20 % ; toujours : 2 %) à refuser de prescrire des antibiotiques à un patient qui le demande. Près des deux tiers des répondants déclarent qu'ils pourraient, peut-être (41 %) voire certainement (20 %), diminuer la fréquence de leurs prescriptions d'antibiotiques. La part de réponses certaines atteint 30 % chez les médecins ayant le volume d'activité le plus élevé, contre 16 % pour les autres.

Encadré 1 Source et méthodologie

Le quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale est une enquête menée en France entière, hors Mayotte, par la Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), les Observatoires régionaux de la santé (ORS) et les Unions régionales des professions de santé-médecins libéraux (URPS-ML) des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, auprès de 3 300 médecins généralistes libéraux, installés au 1^{er} janvier 2018, ayant au moins 200 patients dont ils sont le médecin traitant et sans mode d'exercice particulier exclusif (comme homéopathe ou acupuncteur).

Cette vague d'enquête a été menée par internet et par téléphone entre le 23 avril et le 16 juillet 2021. Plus de 1 550 médecins y ont répondu.

Le questionnaire comporte principalement des questions sur les pratiques et opinions des médecins sur l'antibiorésistance, ainsi que des questions sur l'activité des médecins dans le contexte épidémique

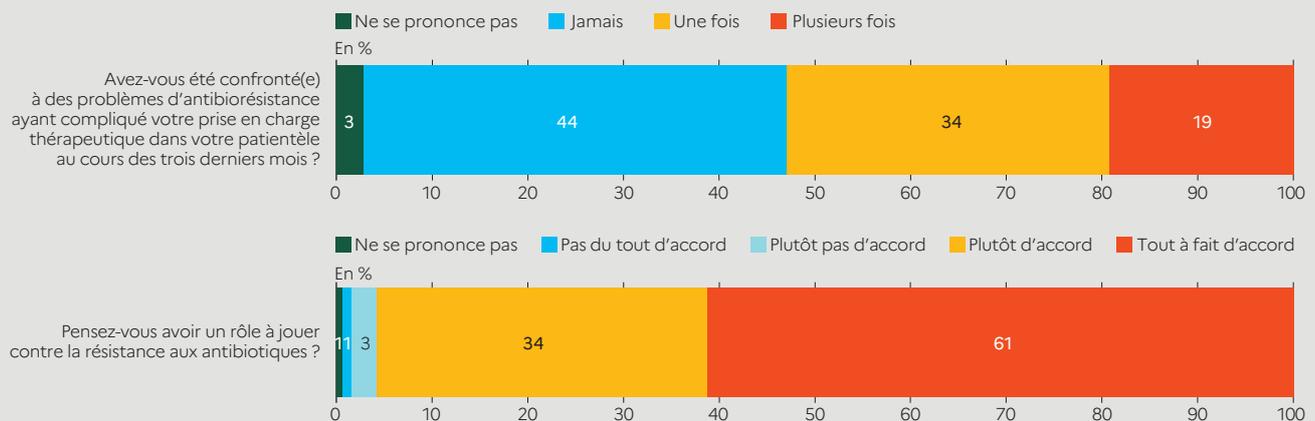
et sur leur statut vaccinal (voir le lien vers le questionnaire dans Pour en savoir plus).

Les données d'enquête sont pondérées afin de tenir compte de la non-réponse. L'échantillon des répondants est représentatif de l'ensemble du champ de l'enquête selon le sexe, l'âge, le volume d'activité, la région d'exercice (Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou autre région) et l'exercice ou non dans une zone à faible densité médicale. Les analyses présentées ici sont systématiquement pondérées.

Typologie des médecins selon leurs pratiques de prescriptions antibiotiques et leurs relations avec les patients dans ce cadre

Afin d'identifier différents profils de médecins généralistes, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été réalisée à partir de six questions (détaillées dans le tableau 1) concernant les prescriptions antibiotiques des médecins, ainsi que leurs relations avec les patients à propos des décisions à prendre pour le traitement d'une infection. Trois profils de médecins ont été retenus pour l'analyse des résultats.

Graphique 1 Expérience de l'antibiorésistance et perception du rôle du médecin généraliste



Lecture > En avril-juillet 2021, 44 % des médecins généralistes n'ont jamais été confrontés, au cours des trois derniers mois, à des problèmes d'antibiorésistance ayant compliqué la prise en charge thérapeutique dans leur patientèle.

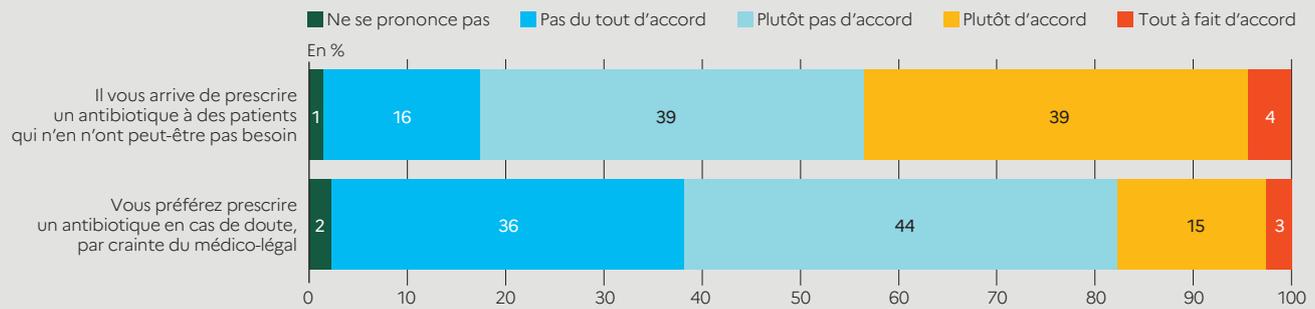
Champ > Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Source > DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, avril à juillet 2021.

> Études et Résultats n° 1217 © DREES

1. Les analyses réalisées toutes choses égales par ailleurs tiennent compte simultanément de l'âge, du sexe, du volume d'activité habituel, de l'exercice en groupe, de la région d'exercice (Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou autre région) et de la densité médicale du lieu d'exercice.

Graphique 2 Pratiques de prescriptions antibiotiques inadéquates des médecins généralistes



Note > En raison des arrondis, la somme peut ne pas être égale à 100.

Lecture > 4 % des médecins généralistes sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle il leur arrive de prescrire un antibiotique à des patients qui n'en ont peut-être pas besoin.

Champ > Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Source > DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, avril à juillet 2021.

> Études et Résultats n° 1217 © DREES

6 médecins sur 10 utilisent régulièrement Antibioclic pour guider leurs choix thérapeutiques

Les médecins généralistes de ville sont 60 % à déclarer recourir régulièrement au site Antibioclic pour les aider dans leurs choix thérapeutiques ou dans leur communication avec les patients (*encadré 2 et graphique 3*). Toutes choses égales par ailleurs, ce recours diminue avec l'âge (Antibioclic est utilisé par 83 % des médecins de moins de 50 ans, 63 % des 50-59 ans et 40 % des 60 ans ou plus) et est plus fréquent chez les femmes, chez les médecins exerçant en groupe et chez ceux travaillant en région Pays de la Loire. Le dosage de la protéine C-réactive (CRP), qui permet de détecter une éventuelle pathologie infectieuse ou inflammatoire (ce qui induira la prescription ou non d'antibiotiques), est utilisé par 51 %

Encadré 2 Outils d'aide à la décision thérapeutique et à la communication avec les patients

Les médecins utilisent différents moyens pour les aider dans leur choix thérapeutique en antibiothérapie.

Antibioclic un outil numérique (site et application) à visée thérapeutique indépendant de l'industrie pharmaceutique et élaboré par un comité d'experts. Ce comité « émet des préférences thérapeutiques parmi les différentes molécules proposées par les recommandations, toujours justifiées en fonction de données de résistance bactérienne, de coût, de facilité de prise, ou de tolérance » et « a choisi la durée de traitement la plus courte quand les recommandations proposaient des durées imprécises ».

Antibio'Malin est un dossier en ligne sur le site Santé.fr du ministère des Solidarités et de la Santé qui propose des informations pratiques, à destination des patients, sur les différents antibiotiques et les infections les plus courantes.

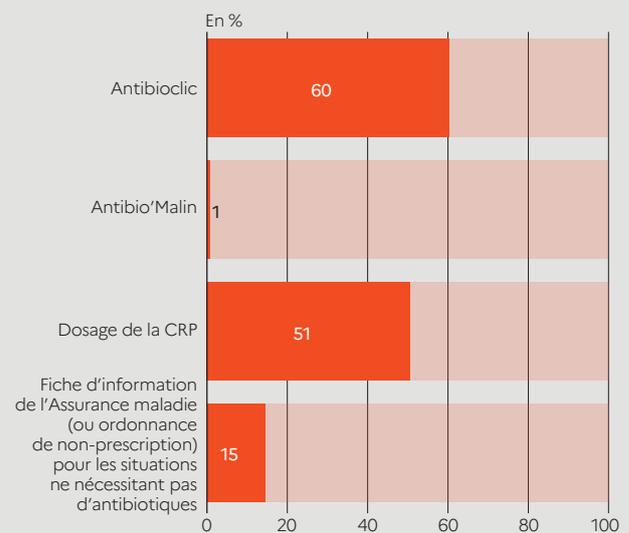
Le dosage de la protéine C-réactive (ou CRP) permet de rechercher et suivre un processus inflammatoire. Les infections bactériennes sont susceptibles d'élever le taux de CRP, mais c'est aussi le cas d'autres pathologies (infectieuses, par exemple parasitoses et mycoses profondes, certaines infections virales, ou inflammatoires, comme les néoplasies, pathologies systémiques et rhumatismales, certaines pathologies digestives, nécroses ischémiques ou encore traumatismes).

La fiche d'information de l'Assurance maladie (ou « ordonnance de non-prescription ») pour les situations ne nécessitant pas d'antibiotiques est destinée aux patients, qui la reçoivent de leur médecin. Celle-ci détaille les raisons de la non-prescription antibiotique et l'attitude à adopter pour soulager les symptômes de cinq infections virales courantes.

des médecins (plus souvent par les hommes, les plus âgés et moins fréquemment chez ceux exerçant en Pays de la Loire).

La fiche d'information de l'Assurance maladie pour les situations ne nécessitant pas d'antibiotiques n'est utilisée régulièrement que par 15 % des médecins, et seuls 1 % utilisent l'espace en ligne Antibio'Malin (sur Santé.fr). Cette faible proportion peut s'expliquer par le fait qu'Antibio'Malin est un espace d'information pour les patients et qu'il a été lancé récemment (novembre 2019), tandis qu'Antibioclic est un outil d'aide à la décision construit et mis à jour par des médecins généralistes universitaires, à destination des professionnels de santé mis en place il y a maintenant dix ans

Graphique 3 Outils utilisés régulièrement par les médecins généralistes pour aider au choix thérapeutique et à la communication avec les patients



Lecture > 60 % des médecins généralistes utilisent régulièrement l'outil Antibioclic pour les aider dans leurs choix thérapeutiques ou dans leur communication avec les patients.

Champ > Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Source > DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, avril à juillet 2021.

> Études et Résultats n° 1217 © DREES

(octobre 2011) et largement diffusé sur les réseaux sociaux et à l'occasion de congrès de médecine générale.

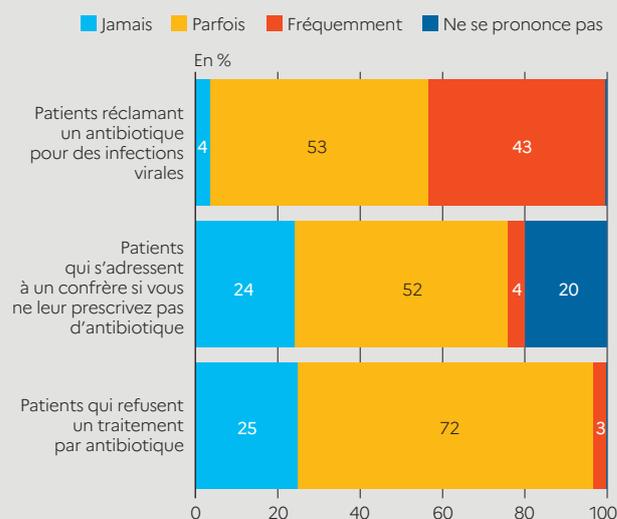
9 médecins sur 10 se fient à leur propre jugement pour la prescription d'antibiotiques

Malgré le recours à ces outils, la très grande majorité des médecins (88 %) déclarent se fier avant tout à leur propre jugement et à leur expérience pour leurs prescriptions d'antibiotiques. Toutes choses égales par ailleurs, cette attitude est plus fréquemment déclarée par les médecins de plus de 50 ans et par ceux exerçant seuls. En ce qui concerne la communication avec les patients autour de la stratégie thérapeutique, 78 % des médecins ne demandent pas à leurs patients celle qu'ils préfèrent. Deux médecins sur trois (64 %) déclarent anticiper, dans leurs choix de prescription, la possibilité de complications de l'infection. Si seul un quart des médecins estiment légitime que les patients leur demandent un antibiotique, près de la moitié d'entre eux (43 %) tiennent compte de leur désir de retourner rapidement au travail s'agissant de leurs prescriptions d'antibiotiques.

La quasi-totalité (96 %) des médecins déclarent être confrontés à des patients leur demandant un traitement antibiotique lors d'une infection virale² (parfois : 53 % ; fréquemment : 43 %). Toutes choses égales par ailleurs, c'est particulièrement le cas de ceux exerçant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur³, qui indiquent plus souvent être fréquemment dans cette situation (57 % des médecins) [graphique 4].

L'attitude des patients concernant l'antibiothérapie met également les médecins face à d'autres difficultés : si plus de la moitié d'entre

Graphique 4 Situations rencontrées par les médecins généralistes concernant la demande d'antibiotiques de leurs patients



Lecture > 43 % des médecins généralistes sont fréquemment confrontés à des patients leur réclamant un antibiotique pour des infections virales.
Champ > Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.
Source > DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, avril à juillet 2021.

> Études et Résultats n° 1217 © DREES

Tableau 1 Profils de médecins selon leurs pratiques en matière de prescriptions d'antibiotiques et de relations avec les patients

Part de médecins « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec les assertions suivantes	Médecins moins disposés à partager la décision avec les patients (25 %)	Médecins moyennement disposés à partager la décision avec les patients (68 %)	Médecins plus disposés à partager la décision avec les patients (7 %)	Ensemble
Vous vous fiez avant tout à votre propre jugement et à votre expérience	55,0	98,8	94,0	87,7
Plutôt d'accord	27,2	72,6	39,3	59,1
Tout à fait d'accord	27,8	26,2	54,7	28,6
Vous tenez compte du désir du patient de retourner rapidement au travail	27,2	46,1	73,4	43,5
Plutôt d'accord	18,5	34,7	41,8	31,2
Tout à fait d'accord	8,7	11,5	31,5	12,2
Vous anticipez la possibilité de complications de l'infection	38,9	72,4	68,7	63,9
Plutôt d'accord	28,8	59,2	45,2	50,7
Tout à fait d'accord	10,1	13,2	23,4	13,2
Il est légitime que des patients puissent demander un antibiotique	17,6	21,6	67,6	23,9
Plutôt d'accord	15,1	21,6	10,0	19,1
Tout à fait d'accord	2,5	0,0	57,6	4,8
Vous demandez au patient quelle option thérapeutique il préfère	12,9	19,6	68,1	21,5
Plutôt d'accord	12,3	19,6	18,9	17,7
Tout à fait d'accord	0,6	0,0	49,2	3,7
Votre patient et vous sélectionnez une option thérapeutique ensemble	44,8	71,2	81,5	65,5
Plutôt d'accord	38,4	59,9	18,4	51,6
Tout à fait d'accord	6,4	11,3	63,1	13,9

Note > En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des composantes.

Lecture > 98,8 % des médecins généralistes moyennement disposés à partager la décision avec les patients sont plutôt (72,6 %) ou tout à fait (26,2 %) d'accord avec l'affirmation selon laquelle ils se fient avant tout à leur propre jugement et à leur expérience pour leurs prescriptions d'antibiotiques.

Champ > Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Source > DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, avril à juillet 2021.

> Études et Résultats n° 1217 © DREES

2. Les antibiotiques sont des médicaments qui permettent de soigner uniquement les infections bactériennes, et qui sont donc inefficaces contre les infections virales.

3. Les médecins exerçant en Pays de la Loire ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont surreprésentés dans l'échantillon, ce qui permet de donner des résultats valables toutes choses égales par ailleurs pour ces médecins (encadré 1). En particulier, l'effet mentionné ici pourrait peut-être s'expliquer par la composition de la patientèle des médecins exerçant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment si elle est en moyenne plus âgée que dans le reste de la France. Cette hypothèse ne peut toutefois être testée avec les données à disposition.

eux déclarent avoir déjà été confrontés à des patients s'adressant à un confrère pour obtenir une prescription d'antibiotiques dans le cas où ils la refuseraient, les trois quarts font parfois (72 %) voire fréquemment (3 %) face à des patients qui refusent un traitement par antibiotique.

Un quart des médecins se déclarent peu disposés à partager la décision avec leurs patients

Compte tenu des difficultés rencontrées par les médecins face aux demandes des patients, une analyse a été réalisée afin d'identifier des types d'attitude vis-à-vis de la prescription d'antibiotiques et des relations avec les patients (encadré 1). Trois profils sont observés. Le profil majoritaire rassemble plus des deux tiers des médecins (68 %) : ils sont « moyennement disposés à partager la décision avec les patients », discutant du choix du traitement avec eux, mais sans aller au-devant de leurs demandes d'antibiotiques, qu'ils considèrent un peu moins souvent légitimes que la moyenne des médecins. Dans leurs choix de prescription, la quasi-totalité des praticiens se fient à leur propre jugement et à leur expérience, et trois sur quatre déclarent anticiper, dans leurs choix de prescription, la possibilité de complications de l'infection. 46 % d'entre eux tiennent compte du désir du patient de retourner au travail, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne sur l'ensemble des participants (43 %) [tableau 1].

Le deuxième profil, rassemblant un quart de l'échantillon, déclare se fier à son propre jugement et son expérience bien moins fréquemment que la moyenne, mais se fie encore moins à l'avis des patients qu'il considère comme illégitime bien plus souvent : ce groupe semble dessiner en creux un profil privilégiant plus volontiers les recommandations officielles et « moins disposés à partager la décision médicale avec les patients ». En effet, ces médecins sont plus fréquemment convaincus que les recommandations de bonnes pratiques sont bien adaptées à la réalité de leur pratique (30 % sont tout à fait d'accord, contre 22 % en moyenne).

Enfin, le dernier profil, rassemblant 7 % des médecins, concerne ceux qui sont les « plus disposés à partager la décision avec les patients », prenant plus souvent en compte leur avis : bien que la grande majorité se fie à son propre jugement et son expérience, la moitié est tout à fait en accord avec l'idée de demander au patient quelle stratégie il préfère (contre 4 % en moyenne). 58 % considèrent comme tout à fait légitime qu'un patient demande des antibiotiques (contre 5 % en moyenne) et 63 % sont tout à fait d'accord avec l'idée de décider de l'option thérapeutique avec leurs patients (contre 14 % en moyenne). Ces médecins semblent également avoir une prescription plus fréquente d'antibiotiques : plus de la moitié d'entre eux (53 %) déclarent qu'il leur arrive d'en prescrire à des patients qui n'en ont peut-être pas besoin (contre 43 % en moyenne) ; 10 % se voient fréquemment confrontés à des patients refusant cette prescription (contre 3 % en moyenne). Pour autant, 44 % sont tout à fait d'accord avec l'idée que les recommandations de bonnes pratiques sont bien adaptées à la réalité de leur pratique, alors que près d'un tiers (28 %) estime qu'elles ne sont pas bien acceptées par leurs patients (contre 23 % en moyenne). Les médecins de ce profil sont ceux déclarant le moins fréquemment utiliser Antibioclic (46 %, contre 61 % pour les autres médecins).

Les caractéristiques personnelles et professionnelles des médecins diffèrent peu selon les profils. Cependant, le second profil, moins enclin à partager la décision médicale avec les patients, rassemble

davantage de femmes que les autres groupes (47 %, contre 38 % pour les autres médecins), tandis que le troisième profil, plus disposé à cette idée, rassemble des médecins exerçant plus souvent seuls qu'en groupe (42 % exercent en groupe dans ce profil, contre 64 % dans les deux autres).

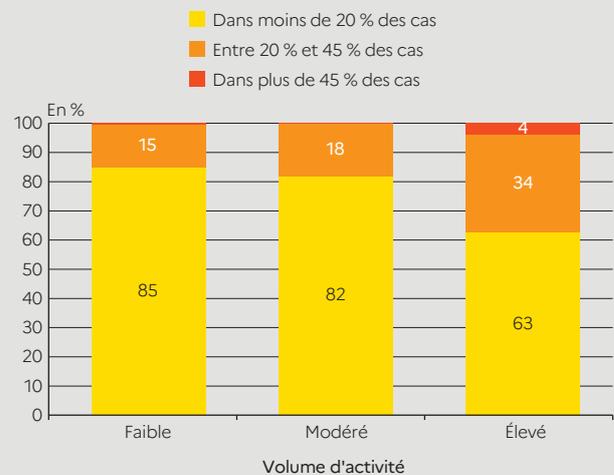
Deux tiers des médecins indiquent atteindre les objectifs fixés par la Rosp pour la prescription d'antibiotiques

Concernant les pratiques de prescription, 68 % des participants déclarent, en se basant sur leur dernier relevé de rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp)⁴ sur les prescriptions effectuées en 2020, atteindre l'objectif cible. Celui-ci correspond à la prescription d'antibiotiques dans 20 % des cas ou moins aux patients de 16 à 65 ans sans affection de longue durée et dont ils sont le médecin traitant. Le pourcentage est plus élevé chez les praticiens ayant le volume d'activité le plus faible (85 %, contre 82 % pour ceux ayant un volume d'activité intermédiaire et 63 % pour ceux ayant le volume d'activité le plus élevé) [graphique 5].

Toutes choses égales par ailleurs, les médecins ayant le volume d'activité le plus important et ceux exerçant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarent avoir moins souvent atteint l'objectif cible de la Rosp concernant les prescriptions d'antibiotiques que

Graphique 5 Prescription d'antibiotiques pour 100 patients de 16 à 65 ans hors affection de longue durée (ALD)

Selon votre dernier relevé Rosp, pour 100 patients de 16 à 65 ans sans ALD, dont vous êtes le médecin traitant, vous prescrivez des antibiotiques :



Notes > Le volume d'activité (faible, modéré, élevé) est compris comme le nombre de consultations et visites réalisées en 2017 en tranches (inférieur au premier quartile, entre le premier et le troisième quartile et au-dessus du troisième quartile).

En raison des arrondis, la somme peut ne pas être égale à 100.

Lecture > 85 % des médecins généralistes avec un volume d'activité faible déclarent prescrire des antibiotiques, selon leur dernier relevé Rosp, dans moins de 20 % des cas à leurs patients de 16 à 65 ans sans affection de longue durée et dont ils sont le médecin traitant.

Champ > Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif, France entière, hors Mayotte.

Source > DREES, Observatoires régionaux de la santé (ORS) et Unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, avril à juillet 2021.

> Études et Résultats n° 1217 © DREES

4. Mesure de paiement à la performance par l'Assurance maladie, mise en place en 2011, dans le but d'inciter les médecins à faire évoluer leurs pratiques médicales et d'atteindre des objectifs de santé définis par la convention médicale (Assurance maladie, 2021).

les autres. À l'inverse, ceux indiquant avoir atteint l'objectif Rosp en 2020 sont, toutes choses égales par ailleurs, plus fréquemment ceux se déclarant moins disposés à partager la décision avec leurs patients. Ce résultat concorde avec les observations précédentes montrant que les médecins de ce profil sont les plus favorables aux

recommandations de bonnes pratiques sur la prescription d'antibiotiques. Il suggère aussi, en creux, que des outils d'aide à la communication avec les patients et des formations seraient utiles pour aider les médecins les plus enclins à s'engager dans un processus de décision partagée à concilier écoute des patients et enjeux médicaux. ●

Mots clés : **Antibiotique** **Conditions de travail** **Médecin généraliste**

Données associées à l'étude : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/ER1217.pdf>

Pour en savoir plus

- > L'ensemble de la documentation relative au Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale est disponible sur le site de la DREES, rubrique Sources, outils et enquêtes, sous-rubrique Santé et système de soins.
- > Le questionnaire de l'enquête est disponible sur le site internet de la DREES.
- > **Assurance maladie** (2021, septembre). La rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp) pour le médecin. L'Assurance maladie pour les médecins.
- > **European Centre for Disease Prevention and Control** (2021, novembre). *Antimicrobial consumption in the UE/EEA, Annual epidemiological report for 2020*. Rapport.
- > **Santé publique France** (2021, novembre). *Consommation d'antibiotiques en secteur de ville en France 2010-2020*. Données de surveillance.

La DREES sur internet

- > Nos publications
drees.solidarites-sante.gouv.fr
- > Nos données
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr
- > Recevoir nos avis de parution
drees.solidarites-sante.gouv.fr/

Directeur de la publication Fabrice Lenglard • **Responsable d'édition** Valérie Bauer-Eubriet • **Chargée d'édition** Élisabeth Castaing • **Composition et mise en pages** Stéphane Jeandet • **Conception graphique** Sabine Boulanger et Stéphane Jeandet • **Pour toute information** drees-infos@sante.gouv.fr • **Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources** • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la DREES d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la DREES. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer des droits en écrivant à : DREES - Bureau des Publications et de la Communication - 14 avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP ou en envoyant un courriel à : drees-infos@sante.gouv.fr